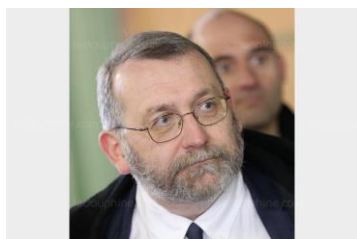


Article du **Dauphiné Libéré** du samedi 8 décembre 2018

Les réponses de Joël Giraud aux revendications



Joël Giraud, député de la 2e circonscription des Hautes-Alpes. Photo Le DL/Vincent OLLIVIER

15 H 15.

Au fil des cortèges, de nombreuses revendications reviennent. Le député apparenté La République en marche (LREM) de la 2e circonscription des Hautes-Alpes et rapporteur général du budget, Joël Giraud, a rencontré les Gilets jaunes, à la fin du mois de novembre. Il propose sa vision des choses revendication par revendication.

Sur les taxes du carburant (diesel et essence aux même niveaux, GNR)

"Le Premier Ministre a annoncé le 4 décembre une suspension de 6 mois de la mise en oeuvre de ces taxes pour laisser la place à une période de concertation", écrit Joël Giraud. Une suspension devenue ensuite annulation, ce que souhaitait le député des Hautes-Alpes. "J'ai estimé dès mardi que ces mesures devaient être abandonnées dans la loi de finances actuelle car ne pas préjuger des conclusions d'une concertation est incompatible avec des demi-mesures"

Ne pas voir le vote électronique se substituer au vote « papier »

"Je note que l'expérimentation qui concernait 80 villes en 2007, fait l'objet d'un moratoire depuis plus de 10 ans et que, au demeurant, plus que 60 communes l'ont utilisé en 2017. Le problème n'est pas que ces machines ne fonctionnent pas mais il y a une crainte de falsification, de piratages des résultats même si les machines sont mises sous scellés, surveillées et si on n'a pas vraiment de preuves", observe le parlementaire argentiérois. Il évoque l'absence de souhait, en France, de relancer ce type de vote.

La constitution ne serait plus en vigueur

"Une "fake news" lancée sur les réseaux sociaux et vue par des millions de personnes qui est un tissu de mensonges.

Une constitution ne peut en effet être modifiée (ou abrogée) que par le vote d'une autre", argumente Joël Giraud.

[Nos confrères de Libération \(par leur plateforme Checknews\) décryptent en détail le caractère faux de cette information.](#)

La baisse de la TVA sur les produits de première nécessité

"La quasi-totalité des produits alimentaires relève du taux réduit de TVA (5,5%). Le problème essentiel en cas de baisse d'autres taux est de s'assurer que le revendeur n'en profite pas pour augmenter sa marge au détriment du consommateur, ce qui s'est déjà fait dans de grands groupes de distribution", explique le député. Il promet, dans le débat sur la fiscalité qui va s'ouvrir, de "privilégier la baisse de la TVA sur les taxes relatives à l'énergie".

Sur les retraités

Le rapporteur général du budget l'assure : l'objectif du chantier de la réforme des retraites est "l'équité". Et le principe : "la participation de tous". Il invite les citoyens [à se rendre sur une plate-forme dédiée](#). 118 000 votes et 17 000 contributions sont déjà là.

Sur le problème particulier du prêt à taux zéro

"Ce prêt est toujours en vigueur dans les zones rurales jusqu'en 2021, suite à un amendement que j'ai proposé dans la loi de finances 2018 et qui a été adopté", écrit le député.

Sur l'allocation adulte handicapé (AAH)

Joël Giraud le promet : "Elle va faire l'objet de la plus importante revalorisation depuis sa création puisqu'elle est passée de 819 € à 860 € par mois le 1er novembre 2018 et passera à 900 € le 1er novembre 2019, soit une hausse totale de 11 %".

Quelle baisse pour les charges salariales ?

"Les cotisations salariales chômage et maladie ont été supprimées au 1er octobre 2018, ce qui équivaut à + 266 € par an pour un salarié au SMIC, soit un peu plus de 20 € par mois environ. La suppression des charges salariales des heures supplémentaires s'appliquera elle au 1er septembre 2019, soit 200€/an pour un salarié au SMIC, + 11 % de + par heure travaillée", chiffre le député haut-alpin.